

Monitoring des institutions de thérapie résidentielle des addictions

Nombre de places à disposition et taux d'occupation
dans les institutions de thérapie résidentielle et les
logements accompagnés en Suisse (2024)

Mentions légales

Infodrog est la Centrale nationale de coordination des addictions, créée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la base de la loi sur les stupéfiants. Elle s'engage pour la mise en œuvre de la politique des quatre piliers en matière d'addictions, sur mandat de l'OFSP. Grâce aux échanges et à la collaboration avec différents groupes d'intérêt, Infodrog encourage la diversité, l'accessibilité, la perméabilité, la coordination et la qualité des différentes offres de prévention, de conseil, de thérapie et de réduction des risques. Elle soutient les expert·e·s, services spécialisés, autorités et institutions dans leurs activités avec les personnes rencontrant des problèmes d'addictions, de manière ciblée et adaptée à leurs besoins, en leur fournissant une documentation et des informations étayées scientifiquement et de qualité.

Édition

Infodrog
Centrale nationale de coordination des addictions
Eigerplatz 5
CH-3007 Berne
+41(0)31 376 04 01
office@infodrog.ch
www.infodrog.ch

Autrice

Melody Guillaume-Gentil, Infodrog

Relecture :

Franziska Eckmann, Infodrog

© Infodrog 2025

1 Introduction

Infodrog répertorie les chiffres relatifs à l'occupation des institutions de thérapie résidentielle et semi-résidentielle depuis 2004 et, depuis 2014, ces chiffres sont transmis par les cantons où les institutions ont leur siège social. Le monitoring comprend, d'une part, le nombre de places en institution à disposition par canton et leur taux d'occupation moyen dans chaque canton et, d'autre part, depuis 2020, le nombre de places disponibles en logements accompagnés¹.

En 2024, 17 cantons ont transmis le nombre de places disponibles dans leurs institutions résidentielles, soit tous les cantons disposant d'une offre de thérapie résidentielle. Dans les 9 cantons restants, aucune offre de ce type n'était disponible. Concernant les offres de logements accompagnés, 8 cantons ont communiqué le nombre de places existantes et leur occupation moyenne. On ne peut pas exclure que d'autres offres de logements accompagnés existent dans d'autres cantons, ou au sein d'un canton ayant fourni des chiffres. Celles-ci ne sont pas prises en compte dans le présent rapport, car les chiffres n'ont pas pu être fournis par les cantons, par exemple pour des raisons d'indisponibilité des données. Elles peuvent toutefois être comptabilisées par d'autres services, comme des offres du domaine de la santé psychique, des offres à bas seuil ou encore des offres de suivi ambulatoire.

Cette année, nous assistons pour la deuxième année consécutive à un taux d'occupation des places en augmentation, atteignant en 2024, 87% pour 1144 places de disponibles. Une légère diminution du nombre de places est à noter, avec 3 places en moins en comparaison à 2023, ce qui n'aura pas eu un fort impact sur le taux d'occupation global.

Concernant les offres de logements accompagnés, en 2024, on constate une infime diminution du taux d'occupation global des places, passant de 92% (2023) à 91% (2024), et restant à un haut niveau d'occupation de ce type d'offres.

Ce monitoring présente les chiffres 2024 du taux d'occupation des places en thérapie résidentielle et en logements accompagnés ainsi que du nombre de places disponibles.

¹ Par « logements accompagnés », nous entendons toutes les offres d'habitats protégés et d'appartements supervisés dépendants d'une institution de thérapie résidentielle du domaine des addictions.

2 Places disponibles en institutions de thérapie résidentielle

En 2024, 1144 places de thérapie résidentielle dans le domaine des addictions ont été comptabilisées pour 53 institutions.

Année	Nbre de cantons (y compris demi-cantons)	Nbre d'institutions	Nbre de places disponibles
2012	17	64	1220
2013	17	63	1200
2014	16	59	1122
2015	16	60	1090
2016	17	67	1291
2017	17	67	1287
2018	17	66	1281
2019	17	60	1250
2020	17	56	1194
2021	17	55	1195
2022	17	56	1183
2023	17	54	1147
2024	17	53	1144

Le nombre de places recensées dans les 53 institutions de thérapie résidentielle était de 1144, soit 3 places en moins qu'en 2023. On dénombre de manière globale une institution de moins qu'en 2023 (54 institutions en 2023 contre 53 institutions en 2024). Dans le canton de Vaud (-2), d'une part la fusion de deux institutions a eu lieu en 2024, sans impacter le nombre de places disponibles, d'autre part une institution a été retirée de la présente statistique car celle-ci offrait davantage de places dans le domaine de la santé psychique. Dans le canton de Berne, une institution a été transférée de catégorie dans ce monitoring : de « logements accompagnés » à « institution de thérapie résidentielle » (+1).

Le nombre de places disponibles pour l'ensemble de la Suisse a légèrement diminué (-3) : le canton de Vaud a adapté son nombre de places disponibles spécifiques à la prise en charge en matière d'addiction en retirant une institution du présent monitoring (-14). Deux places ont été retirées dans le canton de Soleure (-2), une place en moins dans le canton de Genève (-1), et pour le canton de Berne, 14 places ont été transférées de la catégorie « les logements accompagnés » et vers la catégorie « institution de thérapie résidentielle » (+14). Dans les autres cantons, aucune modification du nombre de places est à relever.

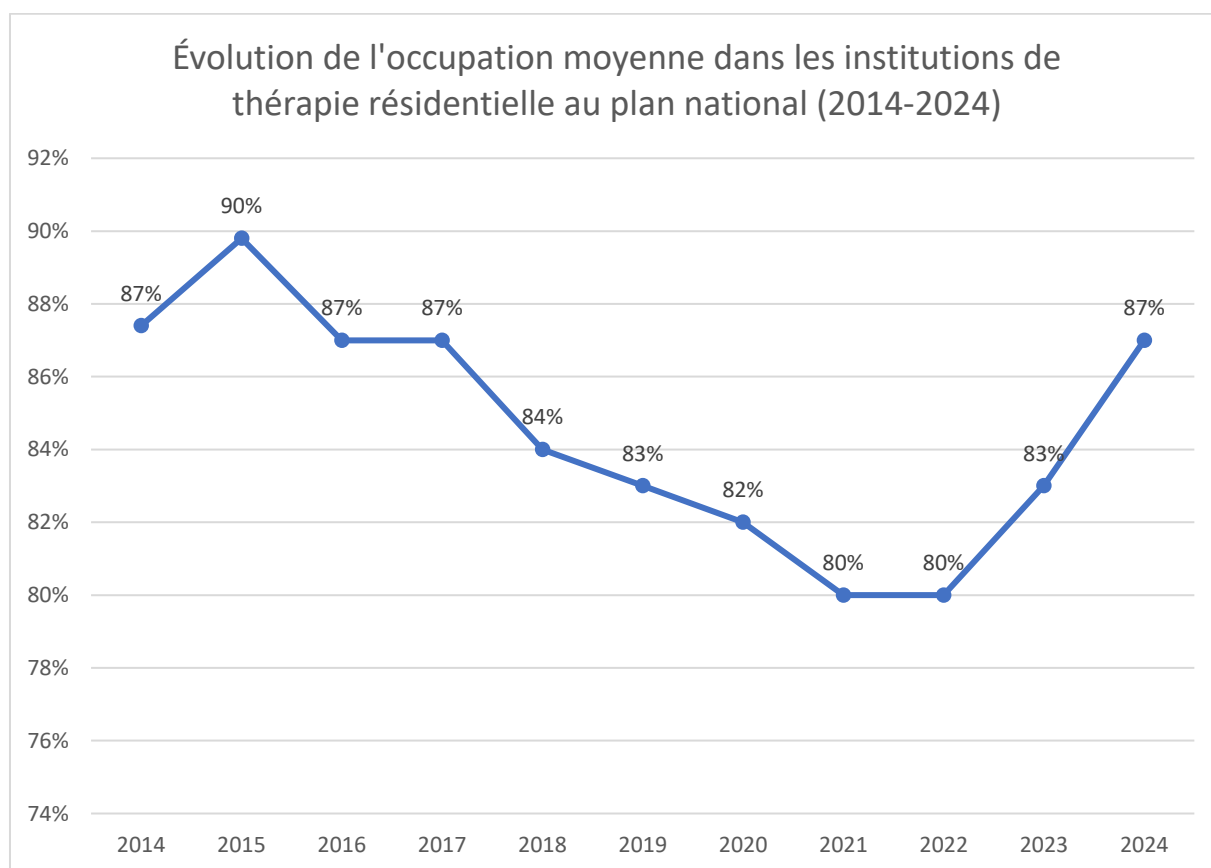
Il est à noter que depuis 2012, le nombre d'institutions de thérapie résidentielle dans le domaine des addictions a diminué (-11) pour passer de 64 en 2012 à 53 en 2024, avec une légère augmentation du nombre d'institutions accueillant des personnes en situation d'addiction pour les années 2016 et 2017 (67 institutions de thérapie résidentielle durant ces deux années) pour ensuite entamer une diminution du nombre d'institutions. De 2017 à 2024, on dénombre ainsi 14 institutions de thérapie

résidentielles en moins dans toute la Suisse. Cela représente la suppression d'environ deux institutions par année sur 7 ans, avec pour effet une diminution du nombre de places disponibles. Cette diminution du nombre d'institution peut être expliquée par la fermeture d'institutions, la fusion d'institutions en elles, ou encore à l'encodage des places (santé psychique ou addiction par exemple).

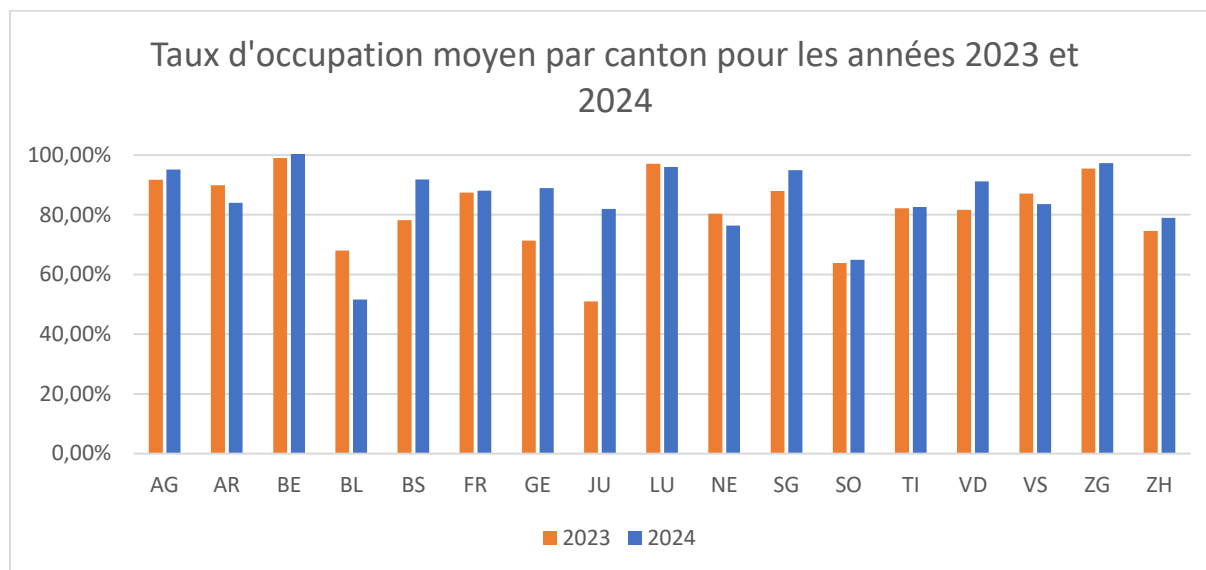
3 Occupation des places en institutions de thérapie résidentielle

En 2024, le taux d'occupation moyen annuel suisse dans les institutions de thérapie résidentielle était de 87 % (996 places occupées sur 1144 places disponibles).

Le graphique suivant nous permet de suivre la progression du taux d'occupation de la dernière décennie, à savoir de 2014 à 2024. On observe qu'après une baisse continue du taux d'occupation sur 6 ans (2015-2021) celui-ci s'est stabilisé à 80 % entre 2021 et 2022, et remonte pour la deuxième année consécutive atteignant ainsi 87%, soit le niveau de 2017 :



Le graphique suivant détaille la variation du taux d'occupation moyen qui a eu lieu entre 2023 et 2024 et met en perspective les résultats par canton :

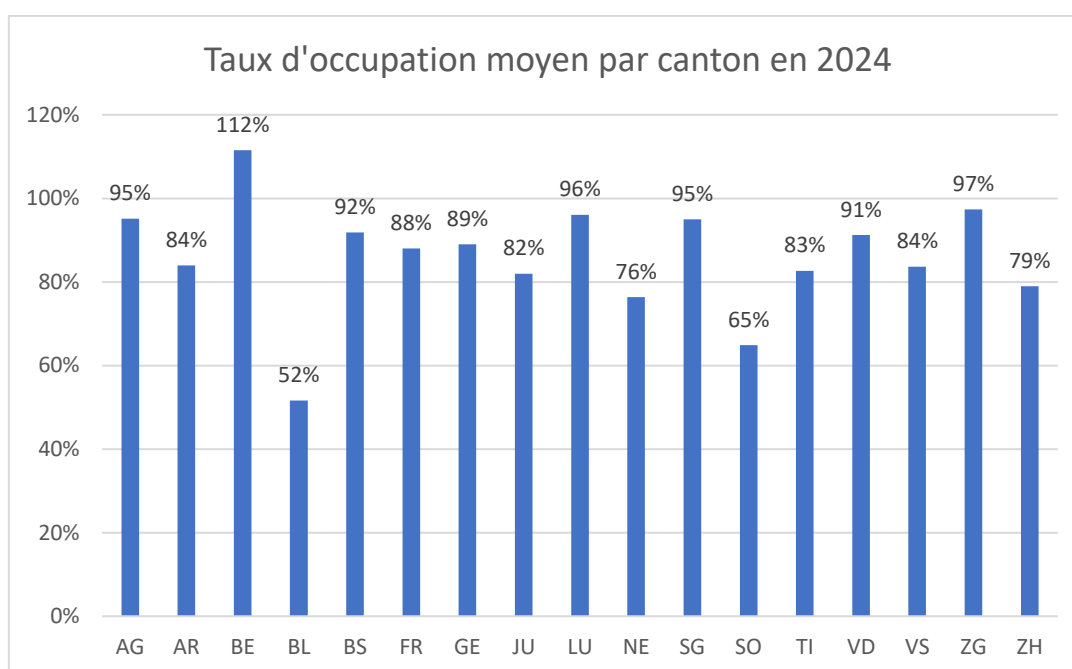


C'est dans le canton du Jura (JU) que nous observons la plus forte augmentation du taux d'occupation, passant de 51 % en 2023 à 82 % en 2024 (+31 %). Avec un nombre total de places à 14 pour le canton du Jura, une faible variation du nombre de personnes dans la seule institution résidentielle du canton influence grandement le taux. Par ailleurs, l'institution concernée a revu intégralement sa politique de prise en charge, permettant ainsi une réelle augmentation du taux d'occupation et une meilleure occupation des places.

Le canton ayant subi la baisse la plus marquée entre 2023 et 2024 est le canton de Bâle-Campagne (BL), avec un taux d'occupation passant de 68 % en 2023 à 52 % en 2024 (-16%). Bâle-Campagne ne compte plus que 10 places en institution de thérapie résidentielle dans ce monitoring ; une faible variation du nombre de résident-e-s sur l'année aura donc un fort impact sur le taux d'occupation.

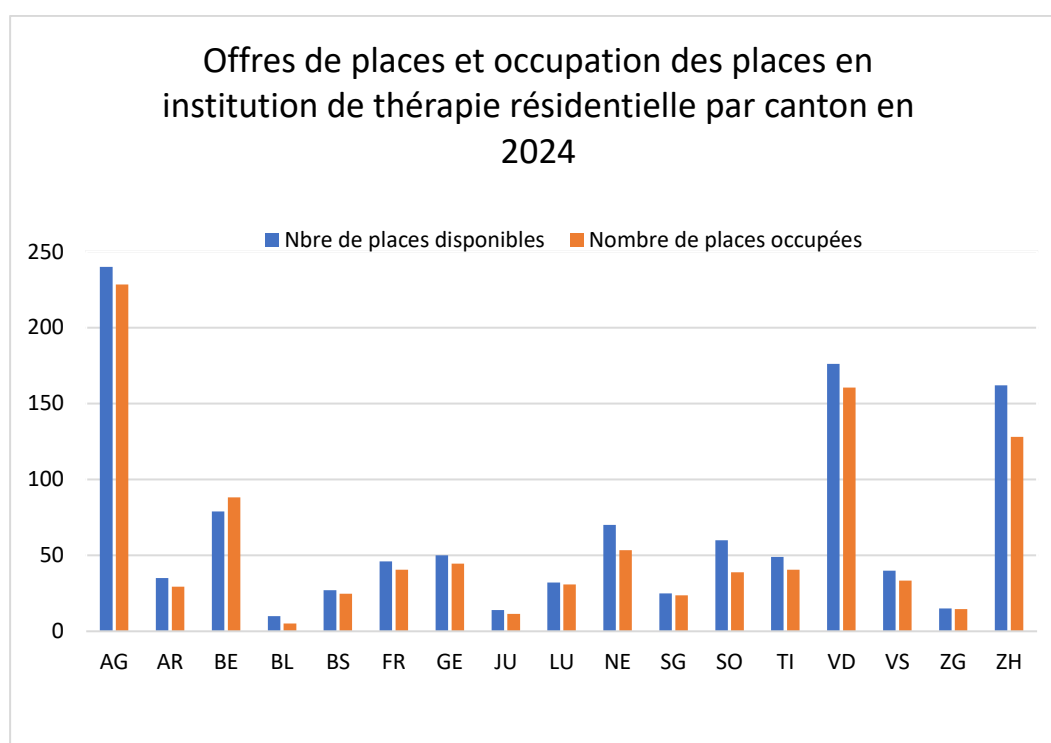
Enfin, dans 5 cantons (AR, BL, LU, NE, VS), le taux d'occupation a diminué en 2024, alors qu'il a augmenté dans les 12 autres cantons (AG, BE, BS, FR, GE, JU, SG, SO, TI, VD, ZG et ZH).

Le graphique ci-dessous montre le taux d'occupation moyen par canton en 2023 :



En 2024, le taux d'occupation cantonal moyen se situait entre 112 % (BE) et 52 % (BL). Dans le canton de Bâle-Campagne, le faible nombre de places disponibles (10 places) peut faire varier fortement le taux d'occupation avec l'arrivée ou le départ de quelques résident·e·s. Dans le canton de Berne, ce haut taux d'occupation (112%) peut souligner l'intérêt des personnes concernées pour ce type d'offre. Dans près de la moitié des cantons (n=8) qui proposent des offres de thérapie résidentielle, le taux d'occupation des places est inférieur à 85 %. Pour l'autre moitié (n=9), il se situe au-dessus de 85 %.

Enfin, le graphique suivant détaille le nombre de places disponibles et occupées par canton en 2024 :



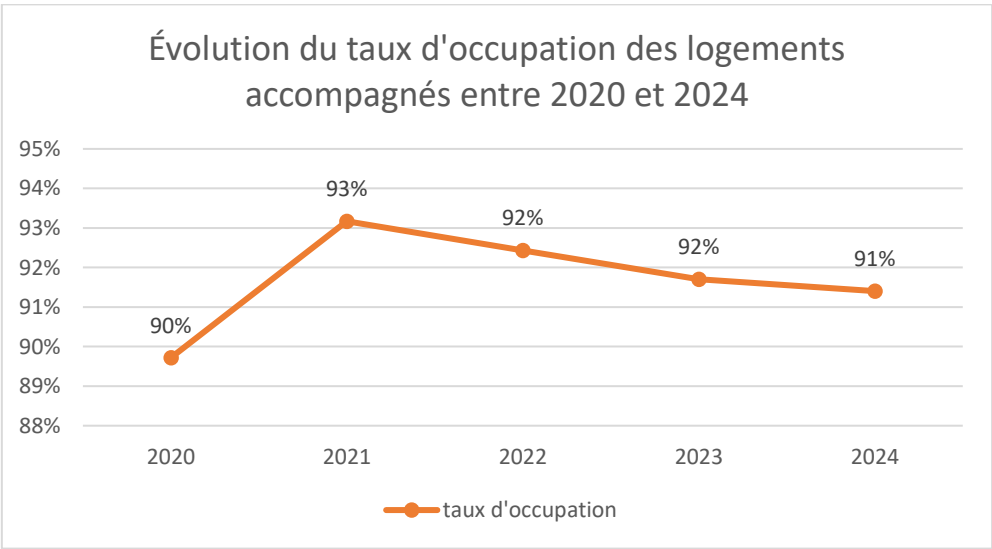
4 Places disponibles et taux d'occupation des logements accompagnés dépendants d'institutions de thérapie résidentielle

Depuis 2020, nous détaillons également les offres de logements accompagnés qui dépendent d'une institution de thérapie résidentielle. Nous souhaitons par ce biais visualiser les besoins en termes de prise en charge des personnes concernées. Nous avons obtenu le taux d'occupation et le nombre de places disponibles en logements accompagnés dans 8 cantons. Les autres cantons n'ont pas pu nous fournir ces chiffres, en raison du type de catégorisation des places ou car ceux-ci ne possèdent pas de telles offres. Toutes les places dans des logements accompagnés disponibles dans les cantons qui nous ont fourni des chiffres ne sont pas forcément recensées ici, car certaines places sont comptabilisées par d'autres services, par exemple dans le domaine de la santé psychique, et ne nous ont donc pas été transmises.

Année	Nbre de cantons	Nbre de places disponibles	Taux d'occupation total
2020	7	386	90 %
2021	7	401	93 %
2022	8	584	92 %
2023	8	584	92 %
2024	8	606	91 %

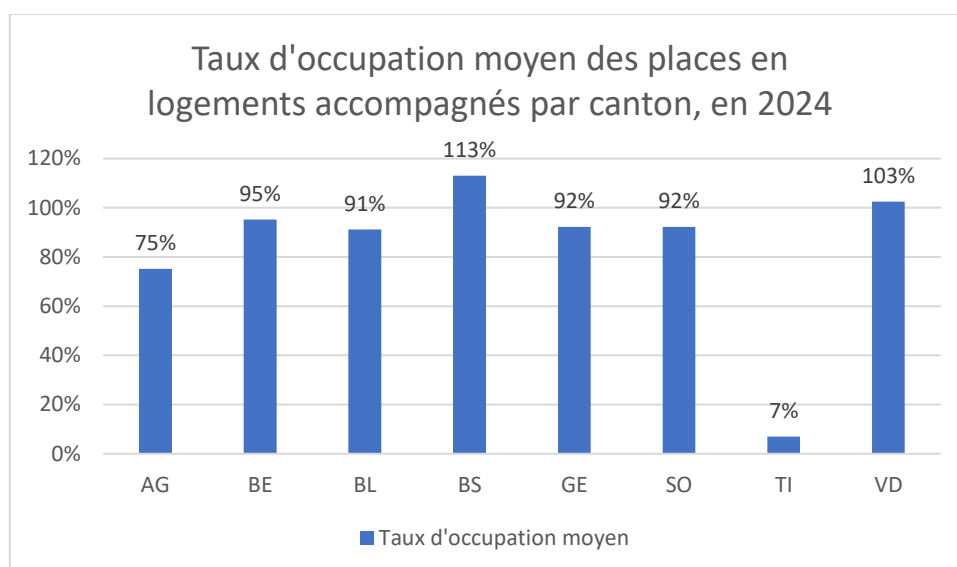
En 2024, un total de 606 places disponibles a été relevé pour 8 cantons, soit 22 places supplémentaires par rapport à 2023. Le taux d'occupation de ces places sur l'année 2024 est de 91 %. On relève une infime baisse du taux d'occupation (- 1% à l'arrondi) par rapport à 2023 (92%). Le taux d'occupation global de toutes les places répertoriées en logements accompagnés reste à un haut niveau et en dessus de la barre de 90 %, démontrant le grand intérêt de ce type d'offre.²

Ci-dessous, le graphique de l'évolution du taux d'occupation des places en logements accompagnés entre 2020 et 2024, montre cette courbe légèrement descendante et qui tend à se stabiliser :



² Cette année, nous avons décidé d'arrondir les chiffres et supprimer les décimales pour une meilleure lisibilité.

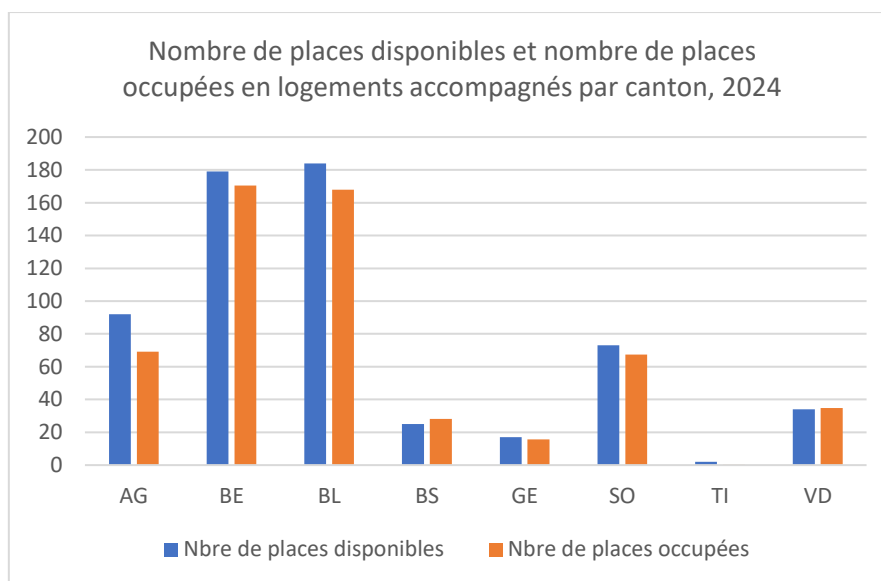
Le taux d'occupation cantonal moyen des places en logements accompagnés en 2024 est représenté dans le graphique ci-dessous :



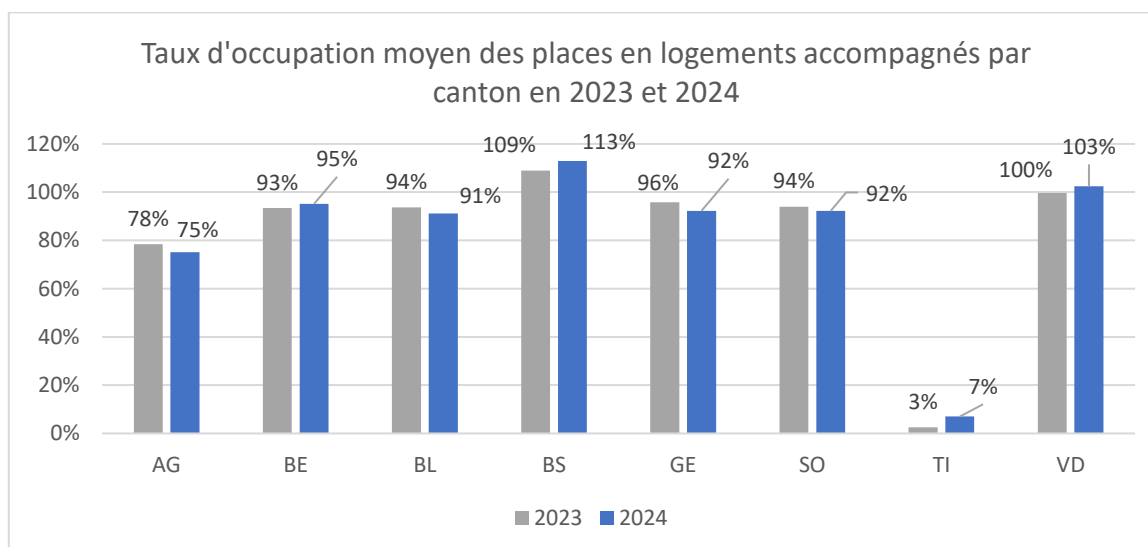
Dans 6 cantons (BE, BL, BS, GE, SO et VD), le taux d'occupation des places en logements accompagnés est supérieur à 85 %. Bâle-Ville (BS) est le canton enregistrant le plus haut taux d'occupation avec 113%. Il s'agit de la cinquième année consécutive où le taux d'occupation des logements accompagnés du canton de Bâle-Ville est supérieur à 100 %. Il propose 25 places en logements accompagnés, nombre ayant plus que doublé depuis l'an dernier (12 places en 2023 contre 25 en 2024). Cela montre l'intérêt de ce type d'offres pour les bénéficiaires.

On observe que le taux d'occupation dans deux cantons (TI ; AG) se situent en dessous de 85 %. Le canton du Tessin a le taux d'occupation le plus faible, avec 7 %. Cette offre est une offre de transition visant à permettre à la clientèle en fin de parcours résidentiel de disposer d'un lieu de transition adapté et de courte durée pour planifier une solution de logement plus autonome. Dans le canton d'Argovie, le nombre de places disponibles a augmenté entre 2023 et 2024, passant de 87 à 92 places disponibles. Leur taux d'occupation était de 75,2% pour l'année 2024.

Le graphique suivant détaille le nombre de places disponibles et le nombre de places occupées dans des logements accompagnés par canton en 2024 :



Enfin, ci-dessous, le graphique permet une comparaison entre les taux d'occupation de 2023 et de 2024, par canton pour les logements accompagnés :



Le taux d'occupation des logements accompagnés est élevé dans la plupart des cantons. En 2024, on atteint un taux d'occupation moyen de 91 % pour tous les cantons. Seul le canton du Tessin a un taux d'occupation extrêmement faible (7%) pour la cinquième année consécutive, mais qui s'explique notamment par le type d'offre qu'il propose.

5 Nombre de places à disposition, occupation effective et taux d’occupation moyen des institutions d’aide dans le domaine des addictions et des logements accompagnés, par canton, pour l’année 2024

Institutions de thérapie résidentielle

Logements accompagnés

Nombre de places à disposition : 240	Nombre de places à disposition : 92
Nombre de places occupées : 228	Nombre de places occupées : 69
Taux d’occupation moyen : 95 %	Taux d’occupation moyen : 75 %

AG

AR

Nombre de places à disposition : 35	
Nombre de places occupées : 29	
Taux d’occupation moyen : 84 %	

BE

Nombre de places à disposition : 93	Nombre de places à disposition : 179
Nombre de places occupées : 88	Nombre de places occupées : 170
Taux d’occupation moyen : 95 %	Taux d’occupation moyen : 95 %

BL

Nombre de places à disposition : 10	Nombre de places à disposition : 184
Nombre de places occupées : 5	Nombre de places occupées : 168
Taux d’occupation moyen : 52 %	Taux d’occupation moyen : 91 %

BS

Nombre de places à disposition : 27	Nombre de places à disposition : 25
Nombre de places occupées : 25	Nombre de places occupées : 28
Taux d’occupation moyen : 92 %	Taux d’occupation moyen : 113 %

FR

Nombre de places à disposition : 46	
Nombre de places occupées : 41	
Taux d’occupation moyen : 88 %	

GE

Nombre de places à disposition : 50	Nombre de places à disposition : 17
Nombre de places occupées : 44	Nombre de places occupées : 16
Taux d’occupation moyen : 89 %	Taux d’occupation moyen : 92 %

JU

Nombre de places à disposition : 14	
Nombre de places occupées : 12	
Taux d’occupation moyen : 82 %	

LU

Nombre de places à disposition : 32

Nombre de places occupées : 31

Taux d'occupation moyen : 96 %

NE

Nombre de places à disposition : 70

Nombre de places occupées : 53

Taux d'occupation moyen : 76 %

SG

Nombre de places à disposition : 25

Nombre de places occupées : 24

Taux d'occupation moyen : 95 %

SO

Nombre de places à disposition : 60

Nombre de places occupées : 39

Taux d'occupation moyen : 65 %

Nombre de places à disposition : 73

Nombre de places occupées : 67

Taux d'occupation moyen : 92 %

TI

Nombre de places à disposition : 49

Nombre de places occupées : 40

Taux d'occupation moyen : 83 %

Nombre de places à disposition : 2

Nombre de places occupées : 0,14

Taux d'occupation moyen : 7 %

VD

Nombre de places à disposition : 176

Nombre de places occupées : 161

Taux d'occupation moyen : 91 %

Nombre de places à disposition : 34

Nombre de places occupées : 35

Taux d'occupation moyen : 103 %

VS

Nombre de places à disposition : 40

Nombre de places occupées : 33

Taux d'occupation moyen : 84 %

ZG

Nombre de places à disposition : 15

Nombre de places occupées : 15

Taux d'occupation moyen : 97 %

ZH

Nombre de places à disposition : 162

Nombre de places occupées : 128

Taux d'occupation moyen : 79 %

6 Conclusion

En 2024, le taux d'occupation des places de thérapie résidentielle a atteint 87% ce qui n'avait plus été observé depuis 2017. Le nombre total de places a légèrement baissé pour atteindre 1144, soit 3 places de moins qu'en 2023. Le fait que le taux d'occupation soit encore remonté cette année, nous montre la nécessité et l'intérêt de ce type d'offre pour les personnes concernées, ainsi qu'une restructuration (nombre de places, accès aux places, etc.) de certaines offres dans certains cantons, permettant un meilleur taux d'occupation des places, et correspondant mieux aux besoins des populations concernées.

Concernant les logements accompagnés par des institutions résidentielles, cette année 2024 montre une infime baisse du taux d'occupation global, passant de 92 % en 2023 à 91% en 2024. Ce haut taux d'occupation des places pour les 8 cantons concernés montre l'intérêt de ce type d'offre et la nécessité de faire perdurer et de développer davantage ce type d'offres pour les personnes concernées. Cette année plusieurs cantons ont augmenté le nombre de places disponibles pour ce type d'offre pour passer de 584 (2023) à 606 (2024) places disponibles dans les 8 cantons concernés.